



Info-flash – septembre & octobre 2020

① Éditorial

Nous attirons l'attention des parents sur l'importance du **calendrier scolaire**. Tous les deux mois, un rappel sera fait via l'info-flash. Des choses évoluent, des dates peuvent être modifiées, n'hésitez pas à nous consulter et à visiter notre site web ainsi que nos pages Facebook et Instagram.

Bonne année scolaire à tous !

① Éphémérides

Vu le contexte actuel, nous vous annonçons à regret que nous sommes dans l'obligation par arrêté ministériel d'annuler le séjour pédagogique du 1^{er} degré à Bredene & celui des 6^{es} scientifiques à Vierves-sur-Viroin.

① Sécurité de nos élèves

Afin de garantir au mieux la sécurité de nos élèves et d'éviter les allées et venues inutiles aux moments de forte affluence, nous vous rappelons que le parking devant l'école est strictement réservé aux professeurs (voyez au verso nos conseils pratiques).

① Horaire des cours

Nous avons démarré l'année avec un horaire provisoire. L'horaire définitif sera communiqué à votre enfant début octobre.

① Contacts

Éducateurs :

✉ Mail : educateurs@aro-lauzelle.be

☎ Général : 010/24.77.58

Marie-Catherine HUYBRECHT :
0490/54.47.62

Claude LEMOINE :
0499/05.26.32

Secrétariat :

✉ Mail : secretariat@adm.arolln.be



① Mot de la Coordinatrice

C'est une rentrée un peu particulière, mais nous sommes tellement heureux de vous revoir !

Vivez une excellente année scolaire remplie d'apprentissages, de sourires et de bienveillance.

Pauline TUTAK
Coordinatrice pédagogique

Toutes nos activités & dernières informations via :



aro-lauzelle.be



[aro-lauzelle](https://www.facebook.com/aro-lauzelle)

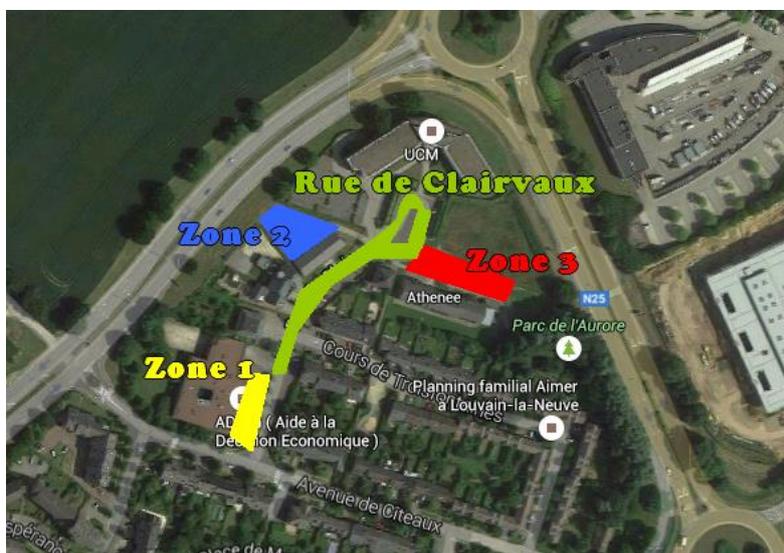


[aro_lauzelle](https://www.instagram.com/aro_lauzelle)

Chers parents, chers collègues, chers élèves,

Afin de faciliter la circulation et le stationnement de tous, il nous semble important de vous rappeler que :

- ⊗ **La rue de Clairvaux n'est pas un parking !** Vous êtes tenus d'y laisser la circulation libre à toute heure et l'anneau terminant la rue est soumis à la même règle. **Aucun parking sauvage** entravant la circulation n'est toléré par le code de la route. Nous attirons également votre attention sur le fait que les places de parking situées au milieu du sens giratoire de la rue de Clairvaux n'appartiennent pas à l'école, elles sont donc soumises au code de la route (règle du disque bleu).
- ① Le **parking professeurs** (ZONE 3 sur le plan) est, comme son nom l'indique, réservé aux professeurs. Bien que ce parking puisse sembler disposer de quelques places libres, sachez que différents professeurs arrivent tout au long de la journée. Nous vous prions de laisser ce parking disponible pour les enseignants et de **ne pas en bloquer l'accès**.
- ① La zone de **parking mixte « élèves-parents-professeurs »** (ZONE 2 sur le plan) se situe derrière le pavillon des laboratoires. En adoptant une attitude de « bon père de famille », de nombreuses voitures peuvent s'y rendre et laisser une circulation fluide permettant à tous d'entrer et sortir sans problème. Elle permet également aux élèves de se garer durant la journée tout en laissant leur voiture sur un parking soustrait aux règles du code de la route.
- ① La zone de **parking mixte « parents-professeurs »** (ZONE 1 sur le plan) située à l'entrée de la rue de Clairvaux permet aux parents de pratiquer le « **dépose-minute** » sans encombrer toute la rue, notamment le matin. En fin de journée, il est également possible d'y reprendre votre enfant. Durant la journée, il est possible que certains enseignants s'y garent s'ils ne trouvent pas de place sur le parking professeurs.



Vous pouvez retrouver ce plan en couleurs sur notre site internet : www.aro-lauzelle.be

En cas de doute, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'un des membres de notre équipe afin d'éviter d'être sanctionné par un agent de quartier ou de devoir déplacer votre véhicule suite à une occupation du parking professeurs.

Merci de votre compréhension,

Pauline TUTAK
Coordinatrice pédagogique